



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

RAPPORT
ANNUEL
2020 – 2021

TABLE DES MATIÈRES

L'AFPAD EN BREF	PAGE 3
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MADAME CHRISTINE CARRETTA	PAGE 4
MOT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MADAME NANCY ROY	PAGE 5
QUELQUES STATISTIQUES	PAGE 6
SERVICES AUX MEMBRES	PAGE 8
ACTIVITÉS DES MEMBRES	PAGE 10
AIDE FINANCIÈRE	PAGE 15
RÉALISATION	PAGE 16
LES BULLETINS DE L'AFPAD	PAGE 17
PROJET ATIKAMEKW	PAGE 18
PARTENAIRES QUOTIDIENS	PAGE 19
DANS LES MÉDIAS	PAGE 20
REVENDEICATIONS	PAGE 24
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	PAGE 27
DONS EN MÉMOIRE	PAGE 28
COMMUNICATIONS	PAGE 29
BÉNÉVOLES REMARQUABLES	PAGE 30
SEMAINE DES VICTIMES	PAGE 31
CONSEIL D'ADMINISTRATION	PAGE 32

L'AFPAD EN BREF

MISSION

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) est un organisme sans but lucratif qui intervient dans toutes les régions du Québec, dont la mission principale est de briser l'isolement vécu par les familles des victimes en proposant des ressources et des outils variés dans le but de reconstruire leur vie.

VISION

Que chaque membre d'une famille de victime d'acte criminel reçoive un support moral, psychologique et juridique, suite au drame; qu'il soit reconnu pour recevoir une indemnisation équitable et suffisante pour être en mesure de faire face à son deuil et reprendre le cours de sa vie dans de meilleures conditions.

VALEURS

À travers chacune des actions de l'AFPAD, les valeurs qui nous guident sont :
L'INTÉGRITÉ, L'ÉQUITÉ, L'HONNÊTETÉ, LA TRANSPARENCE, LE RESPECT ET L'ENTRAIDE.

HISTOIRE

L'AFPAD est née de l'initiative de 4 pères fondateurs ayant perdu leurs filles et qui se sont regroupés en 2005, afin de dénoncer la violence faite aux femmes. De cette association est ressorti un grand constat : l'aide apportée aux familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle est insuffisante et l'iniquité entre la réhabilitation des contrevenants et des familles de victimes est criante.

La mission de l'AFPAD découle donc de ce constat et de la volonté d'aider et de supporter d'autres familles de victimes.

L'AFPAD a obtenu ses lettres patentes à titre d'organisme à but non lucratif à l'automne 2005 afin de répondre aux besoins des familles de personnes assassinées ou disparues partout au Québec. En 2006, un premier bureau fut ouvert à Montréal et en 2008, un point de service a ouvert ses portes à Québec.

Nous soulignerons les 15 ans de l'AFPAD en 2021.

AFPAD

Mot de la présidente du conseil d'administration

Madame Christine Carretta



En tant que présidente de l'AFPAD mon souhait le plus cher est que nous puissions continuer de remplir notre mission afin de soutenir et représenter nos membres.

Pour vous qui avez droit à toute notre considération, notre reconnaissance et notre solidarité, l'AFPAD vous dit merci pour votre soutien.

L'AFPAD est une histoire d'engagement pour soutenir les proches de victimes d'actes criminels ou de disparition. C'est aussi de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics face à différents enjeux qui ont un impact réel sur la vie de plusieurs. Malgré les progrès obtenus, notre mission se poursuit et notre reconnaissance se distingue.

Que ce soit par un infanticide, un féminicide, un homicide ou une disparition, il reste que les personnes touchées par ces infractions criminelles graves et dramatiques engendrent le début d'un long et douloureux parcours. Marqués au fer rouge, les proches de victimes se sentent doublement victimisés par l'isolement, l'incompréhension et la détresse psychologique. En conséquence, nos moments d'échanges et de supports nous rappellent l'importance de notre mission pour trouver les mots justes et les conseils appropriés. L'aide à ces personnes est une nécessité que notre association s'efforce d'assurer.

L'AFPAD a pour vocation d'être aux côtés de ceux ravagés par la détresse ou l'annonce reliée à leurs drames. Nos intervenants préconisent l'écoute, le soutien, le conseil et l'accompagnement face à ces épreuves, et ce depuis de nombreuses années. Il reste qu'il est important d'agir au plus vite dans la prise en charge des victimes afin que les effets soient moins dévastateurs. Nous savons également que les personnes souffrantes doivent faire face à la complexité des procédures à laquelle il faut ajouter la difficulté de compréhension des rouages du système judiciaire. Aussi l'association met notamment en avant les difficultés que vivent les familles face à l'attente d'une enquête préliminaire, d'un procès, d'un rapport d'autopsie, d'une libération conditionnelle, d'une remise en liberté ou autres...

À cet égard, il en demeure donc pour nous une priorité de répondre à la demande constante et légitime des familles de victimes. Trop souvent, ces dernières sont oubliées ou encore très loin du chemin de la résilience. Dans ce même ordre d'idée, nous laissons donc la possibilité à nos membres de témoigner au nom de leur propre souffrance afin de leur donner une voix. Ce dialogue direct enrichit également l'action de l'association pour les victimes. L'aide et le soutien que nous offrons sont une nécessité que notre association s'efforce d'assurer année après année.

De plus, dans le domaine de l'entraide, je suis fière de notre équipe, nos bénévoles dévoués, nos collaborateurs, nos partenariats, nos donateurs, nos échanges, nos défis, nos projets, nos implications, nos activités, nos revendications et de nos différents outils. La réalisation de notre guide : **Retourner à l'école après un drame** s'avère être un outil de première ligne en matière de sensibilisation et de ressources d'aide auprès des différents intervenants œuvrant auprès des jeunes en milieu scolaire. Même si beaucoup reste à faire, toutes nos implications significatives renforcent notre présence et notre mission.

En terminant, je tiens particulièrement à remercier le Ministère de la Justice du Québec ainsi que nos bailleurs de fonds pour leur reconnaissance, leur engagement et le soutien qu'ils nous transmettent.

Ensemble, nous formons une équipe essentielle pour ceux et celles qui en ont tant besoin d'être représentés et qui souffrent en silence.

Cordialement

Christine Carretta

Mot d'un membre du conseil d'administration

Madame Nancy Roy



Bonjour à toutes et à tous,

J'aimerais vous dire un énorme merci...

J'ai accepté de relever un nouveau défi, soit celui de conseillère syndicale au SFCP, et je quitterai mes fonctions de directrice générale de l'Association au début février 2021. Le conseil d'administration a accepté de m'octroyer un congé sans solde de 12 mois. Je resterai conseillère et administratrice du conseil d'administration afin d'assurer une continuité des services que nous avons développés. Ce que nous avons mis sur pieds appartient à tous les membres de l'AFPAD et nous devons tout faire pour assurer une pérennité de ces services, de ces outils et de sa spécificité.

Quelle belle expérience de cœur vous m'avez octroyée, il y a de cela 6 ans, en me confiant cette mission de soutenir et de faire avancer la cause qu'est celle des proches de personnes assassinées ou disparues. Nous avons développé, et cela avec une équipe de professionnelles, de partenaires et de bénévoles, des outils et des services afin de bien vous servir. J'ai rencontré au cours de ces années des personnes qui m'ont grandement touchée et ont changé à jamais ma façon de voir ces drames immenses et les impacts qui vous accablent.

Je quitte avec le sentiment d'accomplissement même s'il reste plusieurs luttes à livrer pour une vraie reconnaissance des dommages qui devraient être indemnisés plus équitablement. Comment réparer l'irréparable? C'est presque impensable, mais investissons plus adéquatement dans le processus de réadaptation sociale, financière et professionnelle pour tous ceux qui se sont fait voler la vie d'un de leurs proches. L'indemnisation doit être repensée dans un système de justice plus équitable et plus réaliste de la perte que subissent ces victimes.

Je vous dis merci de m'avoir fait confiance même dans les moments plus difficiles. Je vous dis merci de m'avoir permis de porter vos luttes et vos combats. Je vous dis merci d'avoir touché mon cœur comme chacun d'entre vous l'ont fait à leur façon. Vos histoires font parties de la mienne, l'AFPAD est bel et bien une famille unie et solidaire. Je continuerai à porter vos débats et j'apporterai avec moi cette inspiration que vous m'avez généreusement donnée.

Je vous dis merci de tout mon cœur,

Nancy

QUELQUES STATISTIQUES

Entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021, nous avons accueilli plusieurs nouvelles familles membres et offert notre soutien à des personnes dans le besoin.

950

membres font partie de l'AFPAD

878 membres réguliers
72 membres bénévoles et sympathisants

28% de nos membres sont des hommes
72% de nos membres sont des femmes

PORTRAIT DE NOS VICTIMES

582 victimes d'homicide ou de disparition associées à nos familles membres
85 % des victimes sont touchées par un homicide
13% des victimes sont touchées par une disparition
2% des victimes sont dans une autre catégorie, autres dossiers

La dernière année, près de 1500 interventions ont été réalisées auprès de nos membres soit par téléphone, par courriel ou par rencontres virtuelles.

NOUS ACCOMPAGNONS DES FAMILLES PARTOUT DANS LA PROVINCE

- 2% - Bas-Saint-Laurent**
- 6% - Saguenay - Lac-Saint-Jean**
- 10% - Capitale-Nationale**
- 4% - Mauricie**
- 4% - Estrie**
- 19% - Montréal**
- 4% - Outaouais**
- 1% - Abitibi-Témiscamingue**
- 1% - Côte-Nord et Nord-du-Québec**
- 1% - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine**
- 6% - Chaudière-Appalaches**
- 5 % - Laval**
- 9% - Lanaudière**
- 9% - Laurentides**
- 16% - Montérégie**
- 3% - Centre-du-Québec**

SERVICES AUX MEMBRES

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) est un organisme sans but lucratif qui intervient dans toutes les régions du Québec, dont la mission principale est de briser l'isolement vécu par les familles des victimes en proposant des ressources et des outils variés dans le but de reconstruire leur vie

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, l'AFPAD s'est adaptée en organisant des rencontres virtuelles afin de continuer d'offrir des services de soutien hors pair à ses membres.



RENCONTRE D'UN NOUVEAU MEMBRE

Lorsque survient un homicide, l'AFPAD fait un premier contact lors des funérailles ou après cette période, afin de laisser aux proches le temps de se remettre peu à peu de ce grand et douloureux traumatisme. Les familles peuvent compter sur l'AFPAD pour recevoir un soutien moral tout au long du processus. Lors du premier contact, notre intervention est centrée sur les besoins primaires des proches de la victime, que le drame ait eu lieu récemment ou il y a plusieurs années.



ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS

L'AFPAD offre son soutien à la famille membre lors de l'enquête préliminaire et du procès du présumé meurtrier. La présence de l'AFPAD au palais de justice est complémentaire à l'intervention du CAVAC et se veut un soutien important étant donné cette période extrêmement difficile pour la famille. L'AFPAD peut également accompagner les membres aux audiences devant le TAQ, la CLCC, ainsi que l'IVAC, afin de les soutenir, les conseiller et les guider à travers leurs revendications. De plus, l'AFPAD peut offrir des conseils pour faire face aux médias, même agir à titre de porte-parole de la famille si besoin. L'AFPAD conseille également ses familles membres face à différentes problématiques telles que le retour au travail, l'invalidité, l'accès à l'information, au portail des victimes, ainsi que tout autre questionnement.



RÉFÉRENCES À DES PROFESSIONNELS

En premier lieu, nous validons avec la personne si elle a été informée de toutes les formes d'indemnisation et les services auxquels elle pourrait avoir droit; si elle a besoin de réponses requérant l'intervention d'un conseiller professionnel, elle est alors redirigée vers la ressource adéquate (CAVAC, IVAC, conseiller juridique de l'AFPAD, CLSC ou autre ressource professionnelle de santé). Nos intervenants offrent également des références pour des besoins juridiques et psychologiques afin de guider les membres vers des ressources spécialisées.



SUIVI DE L'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE

Autant dans les cas d'homicide que de disparition, l'AFPAD s'assure d'un suivi avec la famille, selon l'avancement du processus judiciaire. À certaines occasions, l'AFPAD accompagne ses membres lors de rencontres avec les corps policiers afin d'obtenir des précisions et de faire le point sur le dossier.



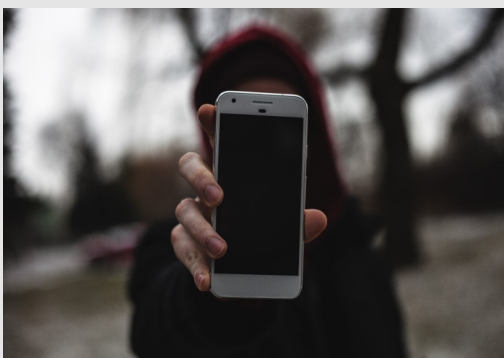
AIDE À LA RÉDACTION

Nos intervenants aident les membres à rédiger différents types de lettres : témoignage de préparation à une audience en libération conditionnelle, déclaration d'une victime avant le prononcé de sentence, aide à l'obtention d'un visa temporaire pour une visite à l'extérieur du pays, lettre d'appui pour un projet, demande auprès d'instances gouvernementales, etc.



HOMMAGE AUX VICTIMES

Les membres tiennent à célébrer à leur façon la mémoire de leur proche lorsque la date d'anniversaire de décès ou de disparition survient. Les intervenants de l'AFPAD peuvent accompagner les membres dans leurs démarches, par exemple en offrant des conseils pour l'organisation de la commémoration, en rédigeant une lettre d'appui à la démarche selon le type d'évènement qui sera mis en place.



LIGNE COMPASSION

La Ligne Compassion est un service du Réseau Dignité qui est offert gracieusement aux membres de l'AFPAD. Le but est d'offrir un support téléphonique personnel et confidentiel aux familles qui ont perdu un être cher à la suite d'un meurtre ou d'une disparition. Cette ressource précieuse permet à ceux qui ont besoin de soutien et de support de parler avec des thérapeutes professionnels spécialisés dans le deuil, et ce, en tout temps.

DÉJEUNER-CAUSERIE devient Café-Rencontre

Cette nouvelle formule a permis de regrouper des familles de plusieurs régions et ce fut formidable d'entendre les échanges et le soutien à travers les drames vécus. Cette belle humanité nous a convaincus de poursuivre ce nouveau service même si la pandémie cesse car il y a un besoin exprimé clairement par nos participants.

En raison de la pandémie, il nous a été impossible de tenir nos populaires déjeuners-causeries. Par contre, notre association s'est adaptée à cette situation incontrôlable et nous avons créé des rencontres virtuelles afin de garder contact avec nos familles membres. Cette formule a comporté eu un très grand avantage car elle a permis à des membres de plusieurs régions du Québec de se connaître.

Que ce soit les café-rencontres ou les groupes de soutien organisés par notre coordonnatrice Andrée Champagne ou encore les groupes des mercredis ENTRE NOUS organisés par Raymonde Hébert, nous faisons le constat que ces rencontres interrégionales furent très riches en partage et en échanges entre les familles membres de l'AFPAD.

Des rencontres virtuelles par région ont aussi été organisées et animées par nos ambassadrices. Nous avons également développé des groupes s'adressant uniquement à des hommes afin qu'ils puissent s'exprimer entre eux. Ces groupes furent animés par Marcel Bolduc, un des fondateurs de notre association.

Plusieurs thématiques ont suscité beaucoup d'intérêt chez les participants. Nous vous présentons quelques-uns des sujets qui ont nourri les échanges et discussions à travers les 58 rencontres réalisées la dernière année :

Vos émotions en temps de pandémie - Le confinement et ses impacts

Se choisir pour mieux avancer - Comment garder notre équilibre

La culpabilité | L'anxiété | Le lâcher-prise

La nostalgie des fêtes - Apprivoiser sa solitude

Notre système de justice - votre expérience

La violence conjugale et le rôle de la police

Votre colère et son cheminement - L'émerveillement

Le drame a-t-il changé vos relations familiales ou avec vos amis?

L'IVAC et les indemnisations

Tous ces mots que je n'ai pas dits...

Les choses qui me font du bien...

Il y a dans mon cœur un souvenir heureux qui me fait sourire

Comment reprendre sa vie en main après le drame?

Une image vaut mille mots...

Les étapes du deuil et où j'en suis dans la reconstruction actuelle dans ma vie

L'amitié vous a-t-elle aidé suite au drame?

GROUPE DE SOUTIEN - Bell cause pour la cause

Grâce à une subvention des Fonds communautaires Bell Cause pour la cause, l'AFPAD a pu réitérer la mise sur pied d'un groupe de soutien sur le deuil. Ce projet a pris forme en février 2020, mais a dû être reporté à l'automne en raison de la pandémie et des interdictions de rassemblements. Les rencontres avaient lieu 1 fois par semaine, pendant 12 semaines de 19h à 21h30.

Une première rencontre en présentiel a eu lieu au printemps, puis nous avons dû prendre une pause suite au confinement. Nous avons complété ces rencontres à l'automne en les regroupant en 3 journées complètes. Nous avons eu la chance de terminer, juste avant le deuxième confinement.

Ces groupes de soutien pour le deuil étaient à nouveau animées par Sylvie Williams, une travailleuse sociale spécialisée dans l'accompagnement au deuil et qui a travaillé pendant plusieurs années à la Maison Monbourquette. Elle était soutenue par Raymonde Hébert, coordonnatrice des services aux membres.

TEMPS DES FÊTES 2020 Souper de Noël virtuel

Pour terminer l'année 2020, une soirée des Fêtes a eu lieu virtuellement et plusieurs membres de l'AFPAD ont pu trinquer à la fin de l'année et souligner l'arrivée du temps des fêtes...même si cette période s'annonçait plutôt tranquille...



CONFÉRENCES

Grâce à la générosité de conférenciers spécialisés dans leurs domaines, l'AFPAD a eu l'occasion de présenter des conférences de grande qualité encore cette année. D'ailleurs, les conférences s'adressent non seulement aux membres, mais également aux partenaires, aux étudiants et au grand public.

Avancer simplement

Conférence avec Pierre Lavoie

Objectifs

Parfois les choses qu'on ne peut changer, finissent par nous changer. Faire appel au potentiel le plus élevé de l'humain, c'est celui de transformer une tragédie personnelle en défi, une souffrance en réalisation humaine.

Détails

Date : le jeudi 15 octobre 2020
Heure : à 19 h
Lieu : Hôtel du Jardin (salle Maria Domaine)
Adresse : 1400, boul. du Jardin, St-Félicien

Billets

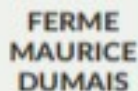
Coût : 15 \$ par personne
Achat par carte de crédit : <http://afpad.ca/pierrelavoie2020>
Virement Interac à l'adresse courriel : administration@afpad.ca
Informations supplémentaires : 1 877 484-0404

Commanditaires

Nous tenons à remercier les nombreuses entreprises et les donateurs privés qui ont généreusement accepté de soutenir l'organisation de cette soirée-conférence :



Tous les profits de cette conférence seront versés à l'AFPAD, dans un fonds spécial pour les activités de soutien des membres de la région du Lac-Saint-Jean.



Vivons en tous genres

CONFÉRENCES (suite)

Grâce à la générosité de conférenciers spécialisés dans leurs domaines, l'AFPAD a eu l'occasion de présenter des conférences de grande qualité encore cette année. D'ailleurs, les conférences s'adressent non seulement aux membres, mais également aux partenaires, aux étudiants et au grand public.

CONFÉRENCES VIRTUELLES

Le 9 juin 2020, le psychologue Olivier Loiselle est venu faire une présentation virtuelle sur le stress post-traumatique et différents aspects entourant les conséquences que comporte ce grand problème que vivent souvent les personnes touchées par un homicide ou une disparition d'un proche. Les explications de Monsieur Loiselle ont aidé nos participants à mieux comprendre ce qu'ils vivent. De plus, le psychologue leur a donné des outils et a répondu à leurs questions.

À l'automne 2020, 25 de nos membres ont bénéficié de l'expertise de deux étudiantes en criminologie de l'Université Laval.

Le 26 novembre, Marianne Moisan a offert un atelier portant sur « Le sentiment d'impuissance suite à la disparition d'un proche ».

Le 2 décembre ce fut au tour d'Alexandra Gilbert de faire une présentation qui portait sur « Les émotions ».

Pourquoi faire un don à l'AFPAD?



*Ma soeur
a été assassinée
par son
conjoint...*

JE DOIS MAINTENANT
APPRENDRE À SURVIVRE
À CETTE TRAGÉDIE

AIDE FINANCIÈRE

L'AFPAD met à la disposition de ses membres un budget pour des demandes d'aide financière de dernier recours. Ce soutien financier est restreint aux demandes de consultation psychologique, de conseils juridiques, d'assistance entourant les funérailles ou une commémoration et d'appui en santé mentale.

Notons que chaque demande comporte une situation particulière qui sera analysée individuellement.

AIDE PSYCHOLOGIQUE

Dans différentes situations, les membres de l'AFPAD peuvent soumettre une demande d'aide psychologique. L'équipe permanente verra à analyser la demande en suivant le protocole établi.

En voici quelques exemples :

Une personne a terminé les séances octroyées par l'IVAC et a encore besoin de poursuivre sa thérapie mais n'en n'a pas les moyens. Une personne a perdu un membre de sa famille par homicide mais l'aide a été refusée.

Une personne fait face à la disparition d'un adulte dans sa famille mais n'a aucune aide psychologique.

AIDE FINANCIÈRE

Dans d'autres situations, l'AFPAD peut aussi donner de l'aide financière et voici quelques exemples qui se sont déjà présentés dans le passé :

Aide pour payer une partie des frais funéraires

Aide pour payer partie des frais de cours, de notaire ou d'avocat



Un formulaire d'aide financière est disponible pour déposer une demande qui sera évaluée. Il est important de préciser que toute aide financière de l'AFPAD est tributaire des budgets disponibles au moment de la demande. Notez que l'AFPAD réfère d'abord ses membres aux instances gouvernementales pour les indemnisations auxquelles ils ont droit (IVAC, CNESST, CLSC, CIUSSS etc.), ainsi qu'aux ressources locales .

RÉALISATION

GUIDE - Quand la fratrie vit un drame

Depuis plusieurs années, l'AFPAD a observé la détresse vécue par des frères et sœurs lorsque survient un drame. Trop souvent, leur souffrance est mise de côté et ils deviennent de surcroît les piliers des parents touchés par le même évènement. On peut donc parler ici d'une double affliction : celle de vivre soi-même un drame personnel et intense, mais aussi de devoir en minimiser les impacts réels. Nous espérons que ce guide contribuera à fournir des outils permettant de mieux comprendre le fardeau que portent les fratries et des stratégies pour l'alléger.

La fratrie est un univers complexe dans lequel se développe une grande compréhension des relations sociales. Qu'elles soient chaleureuses ou scènes de tristes désaccords, les relations fraternelles ont assurément un impact sur qui nous sommes. Plusieurs auteurs affirment qu'elles façonnent notre identité. Par contre, peu de scientifiques se sont penchés sur l'impact des drames au sein d'une fratrie.

Pourtant, ces impacts sont nombreux et importants. Cet ouvrage comprend plusieurs textes rédigés par des experts ou des résumés d'entrevues menées auprès d'eux. Il puise également son contenu dans la recherche de connaissances scientifiques actuelles. Toutefois, ce document ne remplace aucunement le travail de thérapie qui devrait s'amorcer auprès de professionnels compétents. Nous invitons toute personne en besoin de soutien à demander de l'aide et à consulter les ressources spécialisées.

Nous tenons à remercier le Ministère de la Justice du Québec qui nous a permis de réaliser ce projet. Un grand merci aux membres, aux professionnels et à Louise-Marie Lacombe qui ont contribué à ce guide.

Le guide d'accompagnement **Quand la fratrie vit un drame** sera publié virtuellement en août 2021.



PROJET ATIKAMEKW

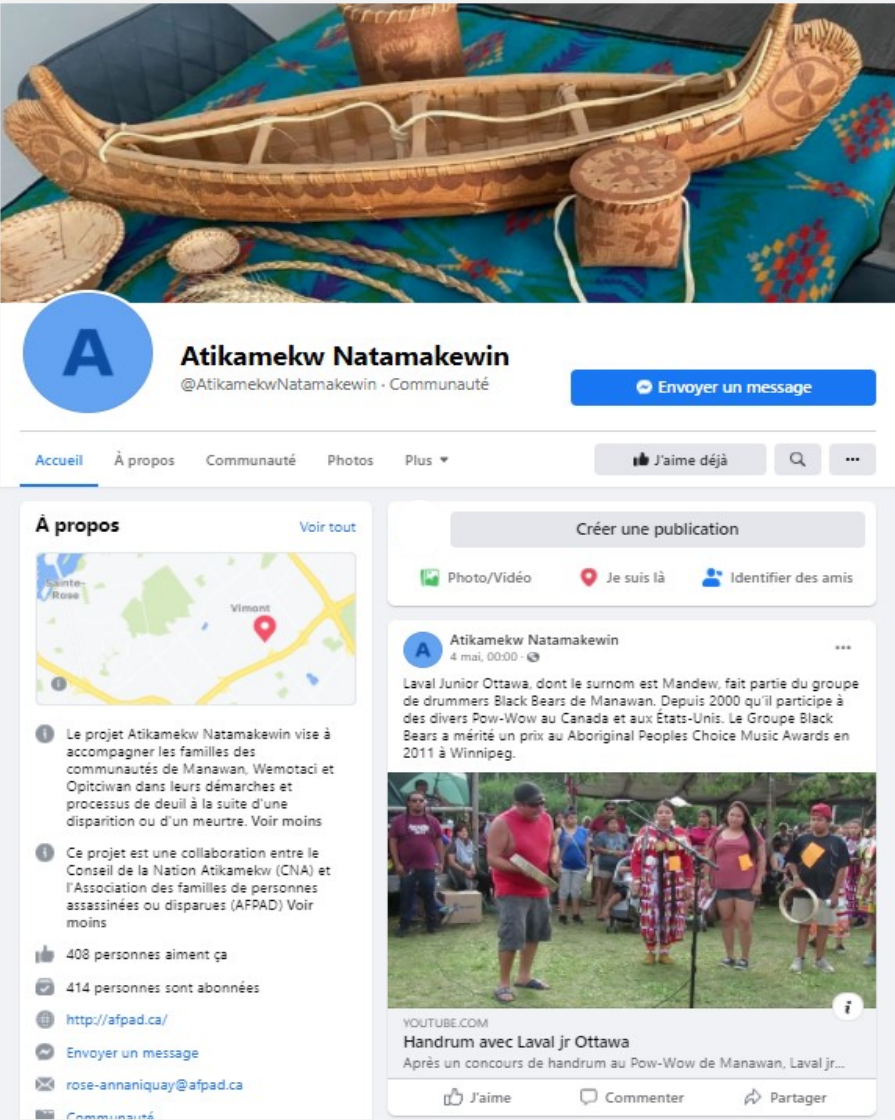
Le projet Atikamekw Natamakewin vise à accompagner les familles des communautés de Manawan, Wemotaci et Opitciwan dans leurs démarches et processus de deuil à la suite d'une disparition ou d'un meurtre.

Ce projet est une collaboration entre le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) et l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD).

À la suite de nos interventions dans les communautés Atikamekw, nous avons présenté un projet pour développer un groupe de proches aidants dans les communautés autochtones pour assurer qu'un filet de sécurité soit mis sur pied auprès de toutes les familles vivant un drame, un deuil ou une disparition.

Ce projet a démarré le 6 janvier 2020 avec l'embauche d'une chargée de projets, Rose-Anna Niquay, grâce à la collaboration du Conseil de la Nation Atikamekw. Les communautés qui seront desservies par ces services sont Manawan, Wemotaci et Opitciwan.

Une page Facebook a été créée depuis. Déjà plus de 400 abonnés. Plusieurs formations seront développées, ainsi que des outils de diffusion tels qu'une page web et une page Facebook afin d'informer les communautés des services et des organismes qui sont à leur disposition. Il est important de développer des programmes d'aide avec des bases autochtones afin de répondre adéquatement à leurs besoins.



The screenshot shows the Facebook profile for 'Atikamekw Natamakewin'. The profile picture is a blue circle with a white letter 'A'. The cover photo is a wooden canoe on a blue patterned fabric. The page includes a navigation menu with 'Accueil', 'À propos', 'Communauté', 'Photos', and 'Plus'. A 'Créer une publication' button is visible. The 'À propos' section contains a map showing the location in Vimont, Quebec, and two informational paragraphs. The first paragraph describes the project's goal of supporting families in Manawan, Wemotaci, and Opitciwan. The second paragraph mentions the collaboration with the CNA and AFPAD. Below the 'À propos' section, it shows 408 likes and 414 subscribers, along with contact information for Rose-Anna Niquay. A recent post from May 4th features a video of a hand drum performance by Laval Jr Ottawa, with a caption mentioning a contest at a Pow-Wow.

PARTENAIRES QUOTIDIENS

Nous remercions nos partenaires qui nous permettent de soutenir nos membres tout au long de l'année :

Association canadienne de la sécurité (CANASA) | Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) | Barreau du Québec Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) | Bureau des procureurs de la Couronne du Québec | Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) | Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) | Centre local de services communautaires (CLSC) | Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) | Conseil de la Nation Atikamekw | Deuil-Jeunesse | École nationale de police du Québec | Émission Benoit Dutrizac sur QUB Radio | Émission Denis Lévesque sur TVA | Émission Isabelle Richer sur ICI RDI | Émission Le 15-18 sur ICI Radio-Canada | Émission Québec matin sur LCN | Emploi-Québec | Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) | Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC - CNESST) | MADD Canada | Maison La Vigile | Ministère de la Justice du Canada | Ministère de la Justice du Québec | Ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels | Réseau Dignité | Réseau Enfants-Retour | Service correctionnel du Canada | Service de police de la ville de Montréal | Service de police de la ville de Québec | Services de police d'autres municipalités du Québec | Sûreté du Québec | Université de Montréal, département de criminologie | Université de Sherbrooke | Université Laval, département de criminologie

Pourquoi faire un don à l'AFPAD?



*Mon fils
a été assassiné
par erreur
sur la personne...*

JE DOIS MAINTENANT
APPRENDRE À SURVIVRE
À CETTE TRAGÉDIE

DANS LES MÉDIAS (1 SUR 4) | afpad.ca/médias

L'AFPAD a été approchée par des journalistes à plusieurs occasions pendant l'année pour se prononcer sur divers sujets et certains de nos membres nous ont accompagnés afin de présenter la réalité des proches de victimes.

L'année 2021

(Marc-André Pelletier, Le Nouvelliste)

19-02-2021 - [La disparition d'un proche... un cauchemar interminable: des capsules pour expliquer](#)

(Fanny Samson, Radio-Canada ICI Québec)

21-01-2021 - [Mort de Marylène Levesque : le rapport d'enquête admet une « évidence »](#)

(Émission d'Isabelle Richer, ICI Radio-Canada)

21-01-2021 - [Meurtre de Marylène Lévesque](#)

(Assemblée nationale du Québec)

20-01-2021 - [Audition de l'AFPAD pour le projet de loi no 84](#)

(Audrey Paris, Radio-Canada ICI Québec)

18-01-2021 - [La mort de Marylène Levesque n'a rien changé, déplore une collègue](#)

(TVA Nouvelles)

15-01-2021 - [Beaucoup d'attentes sur la réforme de la police](#)

(Denis Therriault, Émission J.E, TVA)

14-01-2021 - [«J.E» | La mère des fillettes Carpentier s'interroge sur le travail des policiers](#)



DANS LES MÉDIAS (2 SUR 4) | afpad.ca/médias

L'année 2020

(Émission Drainville, 98,5 FM)

14-12-2020 - [Quand Facebook tarde à retirer les photos du meurtrier sur le profil de la victime...](#)

(Émission Le 15-18 à ICI Radio-Canada Première)

11-12-2020 - [Chronique judiciaire avec Isabelle Richer](#)

(Journal de Montréal)

09-12-2020 - [Le compte Facebook du meurtrier Ugo Fredette a enfin été supprimé](#)

(TVA Nouvelles et Québec matin)

09-12-2020 - [Toujours «en couple» avec son assassin sur Facebook, sa mère dénonce](#)

(Véronique Prince, Radio-Canada)

08-12-2020 - [IVAC : les proches de Québécois assassinés à l'étranger auront du soutien](#)

(Véronique Prince, Le Télé Journal de Radio-Canada)

07-12-2020 - [Reportage : Réforme de l'IVAC pour que les victimes ne soient plus oubliées par le système](#)

(Journal de Montréal)

28-11-2020 - [Une sentence qui risque d'en influencer d'autres](#)

(Émission de Pierre Nantel, QUB Radio)

02-11-2020 - [Il faut mieux encadrer les délinquants qui sortent des hôpitaux psychiatriques](#)

(LCN et Salut Bonjour Weekend)

01-11-2020 - [Meurtres dans le Vieux-Québec : entrevues avec Nancy Roy](#)

(Benoit Dutrizac, QUB Radio)

28-10-2020 - [Cris du coeur sans réponses du gouvernement pour aider 6 orphelins](#)

(Avocats à la barre avec Me François-David Bernier, QUB Radio)

18-10-2020 - [La DPJ et le drame de Wendake](#)

(Salut Bonjour Weekend et LCN)

11-10-2020 - [Drame de Wendake : entrevues avec Nancy Roy](#)

(Émission d'Isabelle Richer, ICI Radio-Canada)

29-09-2020 - [Benoit Cardinal reste détenu](#)

(TVRM - MAtv Lanaudière)

29-09-2020 - [Entrevue avec Nancy Roy](#)

(Planète 99.5)

28-09-2020 - [5 ans après le meurtre de Cheryl Bau Tremblay. Entrevue avec sa mère](#)

(Émission d'Isabelle Richer, ICI RDI)

21-09-2020 - [Benoit Cardinal demande sa remise en liberté](#)

(Montreal Gazette)

18-09-2020 - [Before Theresa Allore's 1978 disappearance: The life she lived, the city she loved](#)

DANS LES MÉDIAS (3 SUR 4) | afpad.ca/médias

L'année 2020 (suite)

(Radio-Canada, ICI Québec)

11-09-2020 - [Le dossier de la mère des petites Carpentier a aussi été consulté sans raison](#)

(Journal de Montréal)

10-09-2020 - [Le laxisme des autorités dénoncé](#)

(Geneviève Pettersen, QUB Radio)

01-09-2020 - [Attention avant de naïvement donner votre argent à une campagne de sociofinancement](#)

(Martin Thomas-Côté, 95.7 KYK)

01-09-2020 - [Où est le 7000\\$ de la levée de fond de Marylène Lévesque?](#)

(Le Quotidien)

31-08-2020 - [Campagne de financement ayant suivi le décès de Marylène Lévesque: où sont passés tous les 17 000\\$?](#)

(Le Nouvelliste)

24-08-2020 - [Personnes disparues: le lourd poids de l'absence et du doute](#)

(Mongrain PM, 98,5 FM)

12-08-2020 - [Délinquants sexuels: à quand la divulgation publique du registre?](#)

(Stéphane Giroux, CTV News)

11-08-2020 - [After Montreal serial rapist is re-arrested for kidnapping, critics slam Parole Board](#)

(La Tribune)

04-08-2020 - [Hommage rendu à Thomas Cameron sur les lieux du drame](#)

(Droit-Inc.)

31-07-2020 - [La Crise d'Oka et le destin d'une avocate](#)

(Le TVA Nouvelles 12h)

29-07-2020 - [Il va falloir que le BEI réponde à nos questions](#)

(Isabelle Porter, Le Devoir)

23-07-2020 - [L'IVAC continue d'essuyer des critiques](#)

(Le TVA Nouvelles de 18h de Québec, vers 4:20 min.)

23-07-2020 - [Reportage de Pascale Robitaille à propos du meurtre des deux filles à St-Apollinaire](#)

(Isabelle Porter, Le Devoir)

22-07-2020 - [Drame de Saint-Apollinaire: la douleur en partage](#)

(QUB Radio)

21-07-2020 - [Comment l'association des familles de personnes assassinées peut accompagner Amélie Lemieux](#)

(FM93)

21-07-2020 - [Le corps de Martin Carpentier retrouvé : comment la famille de Norah et Romy pourra-t-elle traverser le drame sans avoir toutes les réponses?](#)

L'année 2020 (suite)

(LCN)

21-07-2020 – [La maman des fillettes va vivre dans un énorme brouillard – reportage](#)

(FM 93)

15-07-2020 – [Alliance entre le Barreau et le Centre de prévention du suicide pour former les avocats en droit de la famille afin de déceler et prévenir les drames familiaux](#)

(Téléjournal de Québec de 18 h, Radio-Canada)

14-07-2020 – [Le soutien de l'AFPAD pour les parents d'enfants assassinés](#)

(QUB Radio)

14-07-2020 – [Se relever après la disparition violente d'un enfant, est-ce possible?](#)

(TVA Nouvelles)

11-07-2020 – [Mort des sœurs Carpentier: «Cette mère-là va être brisée à jamais»](#)

(Émission Le 15-18 avec Isabelle Richer, Radio-Canada)

22-06-2020 – [Indemnisation des proches de Daphné Huard-Boudreault](#)

(QUB Radio avec Geneviève Pettersen)

17-06-2020 – [Maddie : les enquêteurs ont des « preuves » que la fillette est morte](#)

(Émission Les effrontés, QUB Radio)

01-06-2020 – [Féminicide : quelle sentence recevra Ugo Fredette?](#)

Communiqués de presse 2021

[Un cauchemar interminable : lancement de capsules sur les disparitions](#) – Le 22 février 2021

[An Endless Nightmare – Launch of Informative Videos](#) – February 22, 2021

Communiqués de presse 2020

[#trouvezmoisvp : le cauchemar des familles vivant une disparition](#) – Le 25 novembre 2020

[Le père de Daphné Huard-Boudreault est consterné d'une décision en déontologie policière](#) – Le 10 mars 2020

REVENDEICATIONS

L'AFPAD a été approchée par des journalistes à plusieurs occasions pendant l'année pour se prononcer sur divers sujets et certains de nos membres nous ont accompagnés afin de présenter la réalité des proches de victimes



«Ce qu'on constate, c'est que malheureusement les histoires se répètent et les premières heures sont perdues», déplore Nancy Roy de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues.

ÉMISSION J.E | TVA | 15 JANVIER 2021

« Il faut permettre d'allouer des ressources supplémentaires pour renforcer les communications et les liaisons entre les divers services de police et les organismes tels que l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) ou le Réseau Enfants-Retour. »

« La création d'un guichet unique où les premiers intervenants pourraient y avoir un rôle pivot et les familles pourraient y être immédiatement référées à la suite d'une disparition serait une piste de solution qui devrait être sérieusement envisagée. Il pourrait y avoir la nomination d'un représentant des services policiers dédié uniquement à réaliser le lien entre les policiers, les intervenants et les familles. »

«L'importance de la création d'une escouade mixte, escouade spécialisée ou comité opérationnel dans les cas de disparition revait toute son importance. Il n'est pas rare qu'une famille ne sache où s'adresser ou se sente complètement isolée. Que nous parlions d'escouade ou de comité national multidisciplinaire formé de représentants policiers et d'organismes dédiés aux familles de proches vivant une disparition, il est urgent d'entourer ces familles d'experts pour qu'il n'y ait pas de sentiment d'abandon vécu par ceux et celles qui espèrent un dénouement rapide de cette situation de crise. Une réponse rassurante par une équipe dédiée et spécialisée saurait être au centre des préoccupations vécues par ces familles. »

«Le ministère de la Sécurité publique du Québec pourrait réagir en promouvant des moyens technologiques plus avancés pour tenter d'élucider des cas de disparitions telles que des campagnes volontaires de soumission d'information par les proches, ainsi que la prise d'échantillons d'ADN ajoutés dans une base de données unique pour les cas de disparitions et restes humains. Ce système déjà en place aux États-Unis depuis plusieurs années semble présenter des résultats très encourageants pour la résolution de cas difficiles en favorisant une collaboration nationale grâce à une intégration au système NAMUS (<http://www.namus.gov>). Création et distribution large d'un guide unique des ressources et références pour les familles lors d'une disparition. »

«Une formation obligatoire en techniques policières sur les impacts et enjeux d'une disparition sur les familles éprouvées, ainsi que les ressources disponibles, telles que l'AFPAD et le Réseau Enfants-Retour. – Une formation continue obligatoire pour les services policiers sur la spécificité des organismes communautaires et de l'importance du partenariat et du partage d'information »

EXTRAITS DU MÉMOIRE : Consultation publique sur la modernisation de la police | Novembre 2020

PRÉPARÉ PAR : Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD | en collaboration avec Pina Arcamone, Réseau Enfants-Retour

REVENDEICATIONS

L'AFPAD a été approchée par des journalistes à plusieurs occasions pendant l'année pour se prononcer sur divers sujets et certains de nos membres nous ont accompagnés afin de présenter la réalité des proches de victimes



**Audition de l'AFPAD pour le
projet de loi no 84
(Assemblée nationale
du Québec) avec Nancy Roy**

20 janvier 2021

« Dans la loi actuelle, la notion de victime a été interprétée dernièrement favorablement aux victimes et aux proches qui sont lourdement affectés psychologiquement par le drame. Les tribunaux ont interprété de façon large et libérale la notion de blessure afin d'inclure ces victimes directement impactées. La problématique majeure se retrouve souvent dans les mesures et applications administratives faites par les administrateurs de cette loi qui devraient suivre les notions consenties par les tribunaux. Le risque d'une dérive administrative qui priverait les premiers bénéficiaires d'une véritable indemnisation structurante et d'une réadaptation sociale et professionnelle réussies est immense. »

« Ces personnes en situation de vulnérabilités risquent d'être privées des bénéfices de la loi par ces concepts qui devront se débattre devant les tribunaux administratifs pendant de nombreuses années. Nous sommes allés en 2017 à l'Assemblée nationale avec plusieurs familles rencontrer les législateurs afin de leur démontrer combien l'investissement dans ces personnes affectées par le drame était urgent, mais nous aurions très bien pu y arriver par le biais de directives administratives pour pallier les lacunes. La ministre Vallée à l'époque avait ajouté une directive administrative pour que les parents d'enfants assassinés lors d'un drame familial puissent bénéficier de la loi en tant que victime. Pourquoi ne pas l'avoir élargie ou simplement l'avoir clarifiée? Concernant les proches de personnes assassinées hors Québec, il aurait été fort simple d'ajouter une exception à l'article 3 de la présente loi afin d'y inclure les proches de personnes assassinées hors Québec. Il est périlleux de vouloir y introduire de nouvelles sections qui se verraient encore une fois interprétées dans l'ensemble de la loi qui nous est vue comme excessivement compliquée. Une réforme de la loi s'impose certes, mais elle doit être réfléchie, analysée avec une véritable consultation avec les groupes de défenses de victimes, les procureurs praticiens de cette loi et d'autres lois d'indemnisation, ainsi que les victimes elles-mêmes. »

« Nous souhaitons une plus grande harmonisation des lois sociales et d'indemnisation. »

« Nous vous demandons de reprendre les consultations avec les organismes terrains, avec les législateurs, avec les praticiens experts pour que ce projet de loi puisse véritablement soutenir les victimes d'actes criminels et leur octroyer les bénéfices qui les aideraient à sortir du drame dans lequel ils sont injustement plongés. »

**EXTRAITS DU MÉMOIRE : Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement
PRÉPARÉ PAR : Me Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD | en collaboration avec Annie St-Onge, sœur de Christine
St-Onge assassinée en 2018 | JANVIER 2021**

REVENDEICATIONS



SUJET DIVERS : COMPTE FACEBOOK D'UGO FREDETTE | Encadrement législatif pour Facebook.

Le média social Facebook a pris plus de 3 ans avant de supprimer la page personnelle d'Ugo Fredette accusé du meurtre de sa conjointe Véronique Barbe. De plus, il avait comme image de profil, une photo de lui et de sa conjointe, qui je vous le rappelle a été assassinée par monsieur Fredette.

Il en est de même pour la famille de Christine St-Onge, qui a été assassinée à Cuba par son conjoint.

Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD a accompagné ces familles dans le processus, afin de demander au média social de supprimer les pages personnelles de ces meurtriers.

Ils ont décidé de lancer un appel de solidarité auprès des gens, pour qu'ils signalent ces comptes. Ainsi, plus il y aura de signalements, plus Facebook aurait tendance à réagir, car celui-ci ne faisait absolument rien.

En ce qui concerne Ugo Fredette, une lettre adressée aux Services correctionnels du Canada a été écrite afin de leur demander, puisqu'ils sont en charge du détenu, d'intervenir. Ils ont demandé à Monsieur Fredette de supprimer son compte, de donner ses codes d'accès, ce qu'il a refusé.

C'est alors que les familles ont décidé de diffuser leur message en onde, de lancer un appel de solidarité. Facebook a reçu plus de 1000 signalements, ce qui a motivé celui-ci à finalement intervenir. Malheureusement, il s'agissait d'un cas parmi d'autres. Ce n'est pas toutes les familles qui ont pu avoir une réponse positive de la part de Facebook.

C'est pourquoi nous proposons un projet de loi. Des mesures administratives pour tous les réseaux sociaux, incluant Instagram et YouTube. Nous y trouvons encore aujourd'hui des photos et vidéos des meurtriers avec leur victime, ce que nous considérons inconcevable, par respect pour les personnes assassinées, à qui nous devrions reconnaître leurs droits.

En plus de vivre le deuil, le processus judiciaire, les familles ne devraient pas être obligées de contacter Facebook pour ce genre de demande.

Il est très difficile de communiquer directement avec Facebook, les familles doivent utiliser les médias pour que le message soit entendu. De plus, même si celui-ci intervient, nous n'avons pas la certitude que le compte du meurtrier serait officiellement inactif.

Il y a une Charte canadienne des droits des victimes où l'on donne le droit aux victimes d'avoir une vie privée, d'avoir un respect, une dignité. Ceci devrait être pris en considération par les réseaux sociaux.

SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Au nom de toutes nos familles affligées par un homicide ou une disparition, nous voulons remercier du fond du cœur le ministère de la Justice du Québec et le BAVAC de continuer à nous faire confiance d'année en année et de soutenir notre cause qui est si importante.

Nous sommes également reconnaissants du soutien financier renouvelé par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels.

Grâce à ces subventions gouvernementales, nous avons l'opportunité de développer des services, des activités et des outils adaptés aux besoins de nos familles membres et de les épauler pour traverser leurs grandes difficultés.

Nous tenons à remercier :

**LE BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELLES**

Pour nos opérations régulières

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC

Pour nos projets en cours dont le
développement d'application et de
plate-forme numériques

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA

Semaine des victimes d'actes criminels



The background of the page is a photograph of two lit candles in glass jars, resting on a wooden surface. The candles are lit, casting a warm, yellow glow. The wooden surface is made of dark, weathered planks. The overall mood is somber and reflective.

DONS EN MÉMOIRE

Nous recevons à chaque année de généreux dons à la mémoire de victimes d'homicides et de disparition.

Nous tenons à remercier tous ces donateurs pour leur soutien auprès des familles, ainsi que leur appui à notre cause.

La pandémie ne permettait plus de rassemblements ni d'activités de collecte de fonds.

Cela n'a pas empêché nos généreux donateurs de développer d'autres alternatives, dans le but d'amasser des sous pour la cause.

Vos dons servent à aider nos familles membres qui en ont tant besoin.

COMMUNICATIONS

SOURCES DE RÉFÉRENCES

Les sources de référence principales des nouveaux membres proviennent de l'entourage de la famille, des intervenants de CAVAC, la communication directe de l'AFPAD à la suite de l'envoi d'une lettre de condoléances, le bouche-à-oreille, et la présence de l'AFPAD dans les médias.

L'AFPAD peut compter sur la précieuse collaboration de plusieurs intervenants afin que les familles de victimes soient informées de nos services. En effet, nous soulignons l'excellente collaboration des CAVAC, des différents corps policiers, de l'IVAC, des salons funéraires, des CIUSSS, etc.

WEB ET MÉDIAS SOCIAUX



BÉNÉVOLES REMARQUABLES

AMBASSADEURS DES DEJEUNERS-CAUSERIE

Nous saluons fièrement nos ambassadeurs des déjeuners-causeries qui permettent à l'AFPAD d'offrir cette activité dans plusieurs régions du Québec. Les ambassadeurs détiennent un double rôle lors des déjeuners : d'abord organisateurs dans la coordination administrative avec l'AFPAD, ensuite animateurs pour accueillir le groupe de participants. Nous remercions chacun d'eux pour leurs contributions, dévouement et générosité avec les membres :

Nicole Bau, ambassadrice de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dany Brodeur, ambassadrice de la région de la Mauricie

Sylvie Dufour, ambassadrice de la région de Lanaudière

Marie-Claude Blanchard, ambassadrice de la région de l'Outaouais

Nicole Latour et Johanne Robinson, ambassadrices de la région des Laurentides

Dolores Mallet, ambassadrice de la région de Montréal et Laval

Marc-André Raymond, ambassadeur de la région du Bas-Saint-Laurent

Jean-Luc Rondeau, ambassadeur de la région du Centre-du-Québec

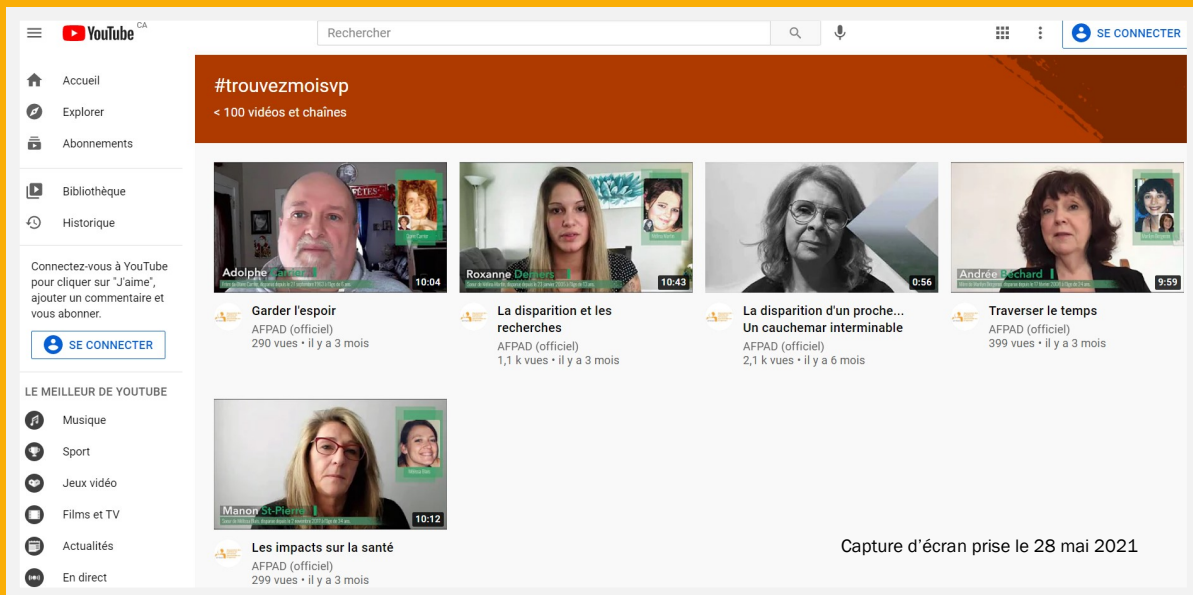


SEMAINE DES VICTIMES | CAPSULES

Dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), le Réseau Enfants-Retour et Meurtres et disparitions irrésolus du Québec (MDIQ) ont souligné le courage et la résilience des familles qui vivent un cauchemar interminable à la suite de la disparition d'un proche par le lancement d'une capsule crève-cœur : https://youtu.be/Rfn27ZX_tPO

Grâce à une subvention de Justice Canada, nous avons réalisé des capsules vidéos qui serviront d'outils pour les familles affligées par un drame de disparition et pour les intervenants qui les soutiennent. Nous regrouperons dorénavant les affiches et les photos des disparus sous #trouvezmoisvp afin de rassembler les cas non résolus d'enfants et d'adultes disparus. Les familles de Marilyn Bergeron, Mélissa Blais, Yohanna Cyr, David Fortin, Mélina Martin et Pinaskin Ottawa ont généreusement accepté de participer à notre projet en témoignant de leur expérience. De plus, nous sommes reconnaissants de la participation d'experts tels que Dre Pascale Brillon, psychologue, Jean-François Guérin, journaliste, et Yves Malo, retraité du SPVM, qui ont partagé des conseils sous les thèmes suivants :

Garder l'espoir, Traverser le temps, La disparition et les recherches, Les impacts sur la santé.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil d'administration se rencontre tous les deux mois pour discuter des dossiers en cours à l'AFPAD et des priorités à mettre de l'avant, en plus de s'impliquer lors de collectes de fonds et pour proposer des idées afin d'avancer notre cause. Chacune de ces personnes prend à cœur son rôle et nous les remercions immensément de leur temps, de leurs initiatives et de leur soutien.

COPRÉSIDENTENCE Nathalie Lessard, CPA, CA Professeure à l'Université de Sherbrooke
Christine Carretta, Soeur de Cathy Carretta, assassinée en 1998

VICE-PRÉSIDENT Michel Lamer, Beau-père de Jérémie et Gabriel Dubuc, assassinés en 2015

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER Mario Solari, Lieutenant-détective retraité du SPAL

DIRECTION GÉNÉRALE Me Nancy Roy

ADMINISTRATEURS

Nathalie Bénard, Gestionnaire marketing

Denis Gosselin, Contrôleur circulation ferroviaire retraité du CN

Caroline Guay, Directrice Les Salons funéraires Guay

Rose-Anna Niquay, Mère de Pinaskin Ottawa, disparu en 2010

Annie St-Onge, Soeur de Christine St-Onge, assassinée en 2018

Isabelle Tremblay, Mère d'Audrey Carey, assassinée en 2015

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Jean-Philippe Mercier

Geneviève Caumartin

Dominic Boyer

Alain Labelle

Me Nancy Roy | Directrice générale

Raymonde Hébert | Coordinatrice des services aux membres

Andrée Champagne | Coordinatrice des services aux membres - Régions de l'Est du Québec

Mélanie Bisson | Responsable de l'administration et des communications

Louise-Marie Lacombe | Chargée de projet



AFPAD.CA

1686, BOUL. DES LAURENTIDES, BUR. 203
LAVAL (QUÉBEC) H7M 2P4
TÉLÉPHONE : 514 396-7389
SANS FRAIS : 1 877 484-0404 C
COURRIEL : ADMINISTRATION@AFPAD.CA
NO D'ENREGISTREMENT : 830461141RR0001



**Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues**